



Paroisse  
**Notre-Dame de Vie**  
Le Cannet Mougins

**DIMANCHE 10 mai 2020**  
**5<sup>me</sup> DIMANCHE DE PÂQUES**  
**Année A**

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : [notredamedevie@free.fr](mailto:notredamedevie@free.fr).

Site : [www.paroissenotredamedevie.fr](http://www.paroissenotredamedevie.fr)

La sortie du confinement doit être l'occasion d'une relecture. Qu'avons-nous découvert ? Qu'avons-nous appris ? Quels appels a-t-il révélé ? Afin d'en prendre le temps et de donner à tous la possibilité d'y participer, la reprise de la vie paroissiale se fera progressivement et des propositions vous seront faites d'ici la fin juin pour la favoriser.

P. Olivier Petit.

**L'accueil, près de St Charles, 1 place Foch sera ouvert à partir du 11 mai 2020.**

Les jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 ; le samedi de 10h à 12h.

Pour un baptême, un mariage ou tout autre demande profiter de ces permanences.

Prendre contact avant par mail ([notredamedevie@free.fr](mailto:notredamedevie@free.fr)) ou par téléphone (04 93 45 13 87) afin de préparer votre venue lors de ces permanences d'accueil.

***Les messes reprendront quand le gouvernement l'autorisera. Il nous faudra alors respecter des règles strictes et faire preuve de discipline.***

**A partir du 11 mai les funérailles pourront être célébrées à St Charles, à Ste Philomène et Saint Jacques.** Aux familles d'en formuler la demande auprès des sociétés de pompes funèbres. Au maximum 19 personnes peuvent y participer y compris l'officiant et le personnel de ces sociétés de pompes funèbres.

**Les paroissiens désireux de soutenir financièrement** la paroisse qui doit faire face à des frais malgré la baisse des dépenses du fait de la baisse des activités, peuvent adresser un chèque à la paroisse à l'ordre suivant : « ADN-Paroisse Notre Dame de Vie ». Tous les dons seront bienvenus.

### **Le Denier de l'Eglise en 2020 !**

Par le Denier de l'Eglise, vous contribuez au traitement des prêtres et des salariés du diocèse de Nice. Que chacun contribue selon ses moyens car toutes les contributions sont indispensables ! Cela est possible par internet via le site du diocèse de Nice :

<https://nice.catholique.fr/>

**Homélies et autres informations sur le site de la paroisse :**  
**<https://paroissenotredamedevie.fr/>**

*Diffuser cette feuille.*